

La Tunisie et l'Italie créent l'Université à ciel ouvert

Etudier en Tunisie tout en obtenant un diplôme reconnu en Italie et en Europe, c'est désormais possible grâce à la convention qui vient d'être signée le 24 août à Tunis entre l'Université Télématique Internationale (Uninettuno) et l'Université Virtuelle de Tunis.

Lors d'une cérémonie, tenue au siège du ministère de l'Enseignement Supérieur et en présence du ministre, M. Lazhar Bououni, et du représentant de l'ambassade d'Italie en Tunisie, les deux parties ont exprimé leur volonté d'opérer ensemble pour le développement des cours à distance dans diverses disciplines pour les niveaux licence et master, tout en impliquant dans leur élaboration une pléiade de professeurs tunisiens et italiens, provenant de plusieurs universités. Ces cours, qui seront disponibles en plusieurs langues (arabe, français, anglais et italien), vont être ensuite diffusés sur Internet et par télévision satellitaire, grâce aux équipements dont dispose la Uninettuno, qui a déjà acquis une expérience dans ce domaine. Les étudiants qui ont suivi le cursus à distance jusqu'au bout pourront obtenir, après avoir passé l'examen, un diplôme reconnu dans les deux pays mais aussi en Europe, leur permettant d'accéder au marché international du travail.

Il faut rappeler que cet accord a été signé suite à la visite de M. Lazhar Bououni en février dernier à l'Université Télématique Internationale à Rome, durant laquelle il a pu prendre connaissance du modèle didactique à distance développé par l'Université qui fait participer plusieurs professeurs de nombreux pays à l'élaboration de contenus didactiques communs, diffusés par la suite en ligne. Le ministre a voulu donc créer une coopération avec Uninettuno permettant d'intégrer les universités tunisiennes dans ce réseau de communication du savoir.

Ainsi, et en vertu de la convention signée, l'Université Télématique Internationale et l'Université Virtuelle de Tunis développeront ensemble des programmes d'enseignement communs. Une commission mixte composée de professeurs tunisiens et italiens devra concevoir les programmes d'études, identifier les contenus et sélectionner les professeurs européens et tunisiens qui seront chargés de produire les contenus des cours à distance en plusieurs langues et le matériel didactique y afférent.

Une première réunion de cette commission est prévue début septembre à Rome.

H.Z.

Maria Amata Garito :

Vers la création d'un réseau de savoir euro-méditerranéen

A l'occasion de la signature de la convention entre les deux universités, nous avons pu rencontrer Mme Maria Amata Garito, recteur de l'Université Télématique Internationale, qui a bien voulu nous accorder cet entretien.

Quels sont les enjeux de cette convention signée entre Uninettuno et l'Université Virtuelle de Tunis ?

Je tiens d'abord à rappeler que l'Uninettuno a été créée dans le cadre du projet Med Net'U qui réunit onze pays méditerranéens partenaires, dont la Tunisie, et trente-et-une universités du Monde arabe. Uninettuno, dont je suis le recteur, collabore avec divers pays et a initié à travers cette convention un partenariat avec la Tunisie qui permettra aux étudiants tunisiens de suivre les cours en ligne et d'avoir un diplôme reconnu dans leur pays mais aussi en Italie et en Europe. Les contenus des cours mis sur Internet sont développés par des professeurs italiens, français, anglais, mais aussi jordaniens, égyptiens, tunisiens et marocains. Il y a donc tout un réseau de savoir qui est en train de se former. Les connaissances des meilleures universités du Monde arabe et d'Europe seront réunies et mises à la disposition des étudiants de la région euro-méditerranéenne, les aidant à avoir les compétences nécessaires pour entrer facilement dans le marché global du travail. En outre, à travers le système d'enseignement à distance, les étudiants pourront dialoguer entre eux, échanger leurs expériences et se connaître mieux, ce qui les amènera à respecter les différences entre les cultures car parfois le non-respect est le résultat de l'ignorance de l'autre.

Pourquoi avez-vous choisi l'Université Virtuelle de Tunis pour signer avec elle la convention de coopération ?

L'Université Virtuelle de Tunis nous aidera à préparer la coopération avec d'autres universités tunisiennes dans le sens où elle mettra à leur disposition la plateforme informatique, les nouvelles technolo-



gies et les méthodologies nécessaires pour diffuser le contenu de leurs cours sur Internet et entrer dans le réseau Uninettuno. C'est aussi une façon de pousser les universités traditionnelles à se moderniser et à utiliser les technologies nouvelles pour communiquer le savoir.

La Tunisie est le premier pays avec lequel vous avez signé une convention de ce genre ?

On a déjà signé une convention avec l'Egypte où nous avons actuellement plusieurs étudiants, mais la spécificité de cet accord avec la Tunisie c'est qu'on pourrait étendre le projet, à partir d'ici, aux autres pays maghrébins, c'est-à-dire que les universités tunisiennes et italiennes peuvent développer ensemble des cours universitaires qui pourraient être utilisés par d'autres jeunes de la région.

Et pour le financement du projet, qui l'assure ?

Ce sont les deux gouvernements, italien et tunisien, dans le cadre de la coopération tuniso-italienne. L'Union Européenne nous a soutenu quand on a lancé le premier projet de Med Net'U, mais celui-là il va être financé uniquement par les deux pays signataires de la convention cadre.

Propos recueillis par Hanène Zbiss